APRÈS ART. 4 N° CF1173

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N º CF1173

présenté par

Mme Tiegna, Mme Sylla, M. Batut, Mme Jacqueline Dubois, Mme Gipson, M. Buchou, M. Kokouendo, Mme Vanceunebrock, Mme Thourot, M. Haury, Mme Zitouni, Mme Fontenel-Personne, M. Ardouin et Mme Bureau-Bonnard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.